

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

---

**Séance ordinaire du 6 juillet 2020**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à huis clos, à la salle du Conseil, le lundi 6 juillet 2020 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**Moment de réflexion**

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

**2020-07-370**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :  
Ajout du point 7.7. Rue Bonvouloir : plainte

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-371**

**Procès-verbal de juin 2020**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en juin 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin 2020, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-372**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 6 juillet 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 88 977,66 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Avis de motion**

**Règlement concernant les nuisances – entretien des terrains**

Monsieur le conseiller Mario Daigneault donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-451 concernant les nuisances, plus particulièrement concernant l'entretien des terrains.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

Le projet de règlement 2020-451 est déposé.

**Avis de motion**

**Règlement concernant l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau**

Monsieur le conseiller Luc Daigneault donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-452 concernant l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.

Le projet de règlement 2020-452 est déposé.

**Questions des citoyens**

Les membres du Conseil prennent connaissance des questions transmises par les citoyens.

La Municipalité n'a pas encore reçu de réponse concernant l'aide financière demandée pour la réfection du rang de la Rivière Ouest. Une vérification sera effectuée pour que des réparations de la chaussée soient réalisées cet été.

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 6 juillet 2020.

**2020-07-373**

**École Notre-Dame-du-Sourire : subvention**

Considérant que le Conseil a confirmé une subvention de 10 000 \$ pour le projet d'embellissement de la cour de l'école Notre-Dame-du-Sourire (réf. résolution 2019-10-195);

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 10 000 \$ à l'école Notre-Dame-du-Sourire;
- de transmettre le chèque dès le début des travaux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-374**

**500, 9<sup>e</sup> Rang : réclamation**

Considérant la réclamation de 493,33 \$ des propriétaires du 500, 9<sup>e</sup> Rang pour le remplacement des cèdres endommagés lors des travaux de déneigement du Centre municipal lors de la saison 2019-2020;

Considérant que Groupe Manu Inc. détenait le contrat de déneigement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de transmettre la réclamation à Groupe Manu Inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-375**

**Projet de loi 61 : appui**

Considérant que les membres du Conseil désirent manifester leur appui pour l'adoption et l'entrée en vigueur du projet de loi 61 visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de transmettre une lettre d'appui au projet de loi 61 à Madame Claire Samson, députée d'Iberville, Madame Claire Isabelle, députée d'Huntingdon, Monsieur Louis Lemieux, député de Saint-Jean.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-376**

**Tourisme Haut-Richelieu : Cadre-photo, carte touristique**

Considérant que Tourisme Haut-Richelieu désire mettre en place deux projets :

- Cadre photo installé en face de l'église;
- Carte touristique installée dans le Parc Yves-Larocque près du site du Rodéo;

Considérant que les projets sont financés par Tourisme Haut-Richelieu;

Considérant que l'installation sera faite par la Municipalité;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables aux projets;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de confirmer la participation de la Municipalité aux projets, conditionnellement à l'obtention du consentement de la Fabrique de Saint-Brigide en ce qui a trait à l'installation du cadre en face de l'église.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**AFEAS : réparation du banc à l'arrière du Centre Municipal**

La lettre datée du 2 juillet 2020 de l'AFEAS proposant de mandater une personne pour la restauration du banc situé à l'arrière du Centre municipal et de transmettre la facture à la Municipalité est déposée.

Une estimation du coût des travaux sera demandée.

**Rue Bonvouloir : plainte**

La lettre de plainte datée du 30 juin 2020 et déposée au Conseil avant le début de la séance concernant les nuisances causées par le passage des camions lors des travaux de remblayage des terrains situés sur la rue Bonvouloir est déposée.

Une vérification de la réglementation en vigueur concernant les nuisances sera effectuée.

**Rapport financier et rapport du vérificateur 2019**

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019 préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton sont déposés.

Le rapport financier, incluant le rapport du vérificateur, ainsi que le *Sommaire de l'information financière consolidée* seront déposés sur le site Internet de la Municipalité.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

**Rapport du maire**

Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant, donne lecture du *Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur* de l'année 2019.

Le rapport du maire sera publié dans le prochain bulletin municipal et sur le site Internet de la Municipalité.

**2020-07-377**

**Adjointe à la direction**

Considérant que les conditions de travail de Madame Magalie Bouchet, adjointe à la direction, doivent être révisées en raison des inconvénients de l'état d'urgence sanitaire en vigueur depuis le 13 mars 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le document intitulé « Conditions de travail – Magalie Bouchet – 6 juillet 2020 »;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-378**

**Bâtiments municipaux : unités de climatisation et de chauffage – contrat d'entretien**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des contrats proposés par la firme Leprohon inc. pour l'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021, comme suit :

- Bureau municipal : 688 \$ plus taxes;
- Centre municipal : 1 064 \$ plus taxes;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder les contrats d'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal et du Centre municipal à la firme Leprohon inc., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021, le tout pour un montant de 1 752 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les deux contrats pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-379**

**Terrains municipaux : nettoyage**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de nettoyage et de nivellement soient effectués sur les terrains municipaux situés près du Centre municipal;

Considérant le prix budgétaire soumis par B. Fréreau et Fils inc.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat pour le nettoyage et le nivellement des terrains municipaux à B. Fréreau et Fils inc. pour un montant maximal de 7 900 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, le

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

prix budgétaire daté du 2 juillet 2020 de B. Frégeau et Fils inc. faisant partie intégrante de la présente résolution;

- de prendre les sommes nécessaires au poste « Centre municipal » du budget 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-380**

**Guichet automatique : entretien**

Considérant que la Municipalité fournit les services de désinfection du guichet automatique à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu via les services de Monsieur Michel Auclair;

Considérant que Monsieur Auclair n'est plus disponible pour effectuer cette tâche;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'embauche de Léa Fecteau pour la désinfection du guichet automatique à raison de 2 fois par jour, 7 jours par semaine pour la somme de 75 \$, et ce, jusqu'à la fin du mois d'août 2020;
- d'autoriser la facturation du coût de la désinfection à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu plus 25 % pour couvrir les charges sociales et les frais d'administration.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Assurances municipales : renouvellement**

Les documents concernant le renouvellement des assurances municipales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) sont déposés.

L'avenant concernant les limitations et exclusions pour les réclamations en relation avec tout agent infectieux est déposé.

**2020-07-381**

**Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Haut-Richelieu a obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles et de confirmer l'engagement de la Municipalité à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-382**

**Rang de la Rivière Est : ordre de changement #02 et #03**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des ordres de changement #02 et #03 pour les travaux d'élargissement de la chaussée et d'aménagement d'un accotement pavé pour les piétons dans le rang de la Rivière Est;

Considérant que l'ordre de changement #02 vise le retrait d'une souche d'arbre pour la somme de 239,43 \$ plus taxes;

Considérant que l'ordre de changement #03 vise l'ajustement du coût du bitume pour un crédit de 995,62 \$ plus taxes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accepter les ordres de changement #02 et #03 pour un montant créditeur de 756,19 \$;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les ordres de changement #02 et #03, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-383**

**Rang de la Rivière Est : décompte progressif #1**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour les travaux d'élargissement de la chaussée et d'aménagement d'un accotement pavé pour les piétons dans le rang de la Rivière Est à Construction Techroc inc. (réf. résolution 2020-05-343);

Considérant la recommandation de paiement préparée par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 74 552,78 \$ correspondant au paiement des travaux pour un total de 82 836,42 \$ incluant les taxes, moins une retenue de 10 %.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-384**

**Rang de la Rivière Est : réception provisoire des travaux**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour les travaux d'élargissement de la chaussée et d'aménagement d'un accotement pavé pour

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

les piétons dans le rang de la Rivière Est à Construction Techroc inc. (réf. résolution 2020-05-343);

Considérant la recommandation de paiement et d'acceptation provisoire préparée par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de procéder à l'acceptation provisoire des travaux d'élargissement de la chaussée et d'aménagement d'un accotement pavé pour les piétons dans le rang de la Rivière Est;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 4 141,82 \$ correspondant à la moitié du montant retenu au contrat;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents préparés par FNX Innov à cet effet, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**9<sup>e</sup> Rang : dénonciation de contrat**

L'avis de dénonciation de contrat de sous-traitance daté du 19 juin 2020 de la compagnie ACI dans le dossier du contrat des travaux d'élargissement et de resurfaçage de la chaussée d'une section du 9<sup>e</sup> Rang est déposé.

**2020-07-385**

**9<sup>e</sup> Rang : ordre de changement #01**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre de changement #01 pour les travaux d'élargissement et de resurfaçage de la chaussée d'une section du 9<sup>e</sup> Rang;

Considérant que l'ordre de changement vise le marquage de la chaussée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accepter l'ordre de changement #01 pour la somme de 791,25 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à l'ordre de changement #01, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-386**

**9<sup>e</sup> Rang : décompte progressif #1**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux d'élargissement et de resurfaçage de la chaussée d'une section du 9<sup>e</sup> Rang à Pavages Maska inc. (réf. résolution 2020-05-342);

Considérant la recommandation de paiement préparée par FNX innov;

Considérant la dénonciation de contrat de la compagnie ACI;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 212 749,23 \$ correspondant au paiement des travaux pour un total de 236 388,04 \$ incluant les taxes, moins une retenue de 10 %;
- de transmettre le chèque à Pavages Maska inc. dès la réception de la quittance de la compagnie ACI.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Emplois d'été Canada**

Les documents confirmant la contribution financière dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada pour l'année 2020 sont déposés.

Les membres du Conseil sont informés des modalités d'ententes qui peuvent être conclues pour modifier le nombre de semaines et d'heures attribuées.

Monsieur le conseiller Mario Daigneault déclare qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier relatif à l'embauche d'un journalier pour la période estivale dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada et il quitte la salle.

**2020-07-387**

**Emplois d'été Canada : embauche**

Considérant qu'une contribution de 3 668 \$ a été approuvée par Emplois d'été Canada pour l'embauche d'un journalier (manœuvre à l'entretien - travaux publics) pour un total de 280 heures de travail, soit 8 semaines à 35 heures par semaine;

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'embauche d'un journalier pour la période estivale, selon les modalités du programme d'Emplois d'été Canada et aux conditions fixées par la Municipalité, au tarif 13,10 \$/h;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs au programme d'Emplois d'été Canada pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

Monsieur le conseiller Mario Daigneault reprend son siège.

**2020-07-388**

**Inspecteur municipal : congédiement**

Considérant que les membres du Conseil désirent mettre fin à l'emploi de Monsieur Samuel Nadeau à titre d'inspecteur municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'entériner le congédiement de Monsieur Samuel Nadeau à compter du vendredi 3 juillet 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

**Arbres : abattage et émondage**

**2020-07-389**

Considérant que 2 arbres doivent être abattus dans le rang du Vide et que des travaux d'émondage doivent être réalisés au terrain de balle;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat pour l'abattage de 2 arbres et l'émondage de 6 érables à 9272-9367 Qc Inc pour la somme de 2 450 \$ plus taxes;
- d'autoriser une dépense supplémentaire au tarif de 170 \$ de l'heure pour la disposition des troncs d'arbres, s'il y a lieu;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » et « Loisirs » du budget 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-390**

**Réservoir : entretien des vannes régulatrices**

Considérant que les membres du Conseil désirent que l'entretien des 3 vannes de 6 pouces et de la vanne de 8 pouces situées au réservoir soit effectué cette année;

Considérant que lors de l'entretien, les raccords seront remplacés par des pièces en acier inoxydable;

Considérant l'offre datée du 6 février 2020 de Servalve;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat pour l'entretien des valves et le remplacement des pièces à Servalve pour un montant maximal de 9 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Réservoir » du budget 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Étangs : vidange des boues**

Le dossier concernant la vidange des boues des étangs est reporté à une séance ultérieure. La Municipalité est toujours en attente d'une soumission.

**2020-07-391**

**Pompe #3**

Considérant que la pompe #3 du poste de pompage du réseau d'égout nécessite une remise à neuf;

Considérant la soumission datée du 3 février 2020 de Moteurs Électriques et Pompes G & T Ltée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat pour la remise à neuf de la pompe #3 à Moteurs Électriques et Pompes G & T Ltée pour un montant maximal de 2 500 \$ plus taxes;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

- de prendre les sommes nécessaires au poste « Réseau d'égout » du budget 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-392**

**Pompes : retenue**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour le remplacement de deux pompes sanitaires du poste de pompage principal et divers travaux connexes à Le Groupe LML Ltée (réf. résolution 2018-02-684);

Considérant que les travaux correctifs ont été effectués en 2019 et que les pompes fonctionnent normalement;

Considérant la retenue au contrat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de procéder à l'acceptation définitive des travaux pour le remplacement des deux pompes sanitaires du poste de pompage principal et divers travaux connexes;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 3 503,60 \$ correspondant au montant retenu au contrat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2020-07-393**

**Ville de Saint-Césaire : puits**

Considérant les démarches effectuées par la Ville de Saint-Césaire concernant la possibilité de s'approvisionner en eau potable à partir du site du puits de la Municipalité situé dans le rang du Haut-de-la-Rivière Nord;

Considérant que la Municipalité désire informer la Ville de ses besoins en eau potable;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de confirmer à la Ville de Saint-Césaire que le débit d'eau réservé pour la Municipalité est de 200 m<sup>3</sup> par jour, incluant un retour de 50 m<sup>3</sup> par jour d'eau traitée en vue de desservir le secteur de la sortie 48.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de juin 2020 est déposé.

**Toponymie**

Les membres du Conseil sont informés que le nom du Parc Yves-Larocques et les noms des rues des Marronniers et des Noisetiers ont été officialisés par la Commission de toponymie le 18 juin 2020.

**2020-07-394**

**Loisirs : Projet Chaudrons et Crampons**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a la possibilité de se joindre à plus de 8 autres municipalités du Haut-Richelieu pour la mise en place de groupes de marche chaque semaine et de cuisines collectives regroupées par secteur une fois par mois, le tout pour les personnes âgées du territoire rural;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
6 juillet 2020**

Considérant qu'une subvention de 30 475 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie offert par le Secrétariat des aînés du MSSS a été accordée pour la réalisation de ce projet;

Considérant que Loisir et Sport Montérégie est l'organisme porteur et fiduciaire de ce projet et collabore avec l'équipe locale de la santé publique du CISSS Montérégie-Centre pour l'organisation et la mise en place de ce projet;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de confirmer la participation de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville au projet Chaudrons et Crampons.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Affaires diverses**

**9<sup>e</sup> Rang : nettoyage de fossé**

Les membres du Conseil sont informés que les travaux de nettoyage de fossé pour permettre l'égouttement du 9<sup>e</sup> Rang qui devaient être effectués par un citoyen ont été effectués.

2020-07-395

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Gaétan Coutu, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Gaétan Coutu, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Gaétan Coutu, maire suppléant